

Du nouveau pour les notifications sur papier

De quoi s'agit-il? Le 17 février 2025, PostFinance passera au Courrier B pour l'envoi des notifications sur papier.

Offre actuelle:

En principe et dans environ 96% des cas, les notifications sur papier sont déjà envoyées en Courrier B aujourd'hui. Sur la demande de la clientèle, l'envoi peut être effectué en Courrier A, ce qui permet d'accélérer la distribution.

Valable à partir du 17 février 2025:

Dorénavant, tous les extraits de compte et toutes les confirmations de paiement ne seront plus envoyés qu'en Courrier B. Une distribution individuelle en Courrier A ne sera plus proposée. De ce fait, la distribution des documents pourra prendre deux jours de plus. Les raisons qui ont poussé PostFinance à prendre cette décision sont les suivantes:

- Le volume des documents papier envoyés diminue chaque année. Grâce au passage au Courrier B, le processus d'envoi devient plus efficace et économe en ressources.
- Aujourd'hui, environ 74% de la clientèle concernée utilise déjà e-finance ou la PostFinance App en complément des notifications sur papier. Un canal de livraison gratuit et numérique est donc déjà établi et peut être renforcé.
- La livraison numérique des notifications de compte (extraits de compte) contribue à la durabilité, car elle permet d'utiliser et de transporter moins de papier, ce qui réduit les émissions de CO₂.

Afin de préserver les ressources naturelles, les notifications peuvent également être reçues sous forme numérique. Celles-ci peuvent alors être téléchargées gratuitement dans e-finance ou dans la PostFinance App. Ainsi, vous avez accès à tout moment à vos informations sur le solde et la comptabilisation. Vous pouvez procéder vous-même au changement dans e-finance ou la PostFinance App, ou en appelant notre hotline.

Dois-je faire quelque chose?

Non, l'envoi des documents concernés passera automatiquement du Courrier A au Courrier B au 17 février 2025. À partir de cette date, le délai de distribution sera prolongé de deux jours. Les prix actuels pour les notifications sur papier demeurent inchangés.